

F.N.A.C.A. - JURA

G.A.J.E. - 39

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : SAINT AMOUR 39160

NOM et PRENOM : HUDRY Georges
NE(E) LE : 19/03/27
LIEU DE NAISSANCE : SAINT AMOUR 39160
PROFESSION : GENDARME



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
Gendarme	10 eme Légion Ter	AIN-M'LILA	06/01/59	SUICIDE	Saint AMOUR



LES OBSEQUES DE Georges HUDRY

Vendredi 20 mars ont eu lieu, en l'église paroissiale de Saint-Amour, les obsèques de Georges Hudry, gendarme en Algérie, décédé en janvier dernier et dont la dépouille mortelle venait d'être rapatriée.

Une foule nombreuse assistait aux obsèques, donnant ainsi une preuve d'amitié à la famille si connue et estimée à St-Amour.

Un piquet de gendarmes rendait les honneurs ; la Compagnie de Pompiers dont Georges Hudry fut membre très longtemps, et les enfants des écoles participaient au cortège funèbre.

Au cimetière, le capitaine Renard, commandant la section de Gendarmerie de Lons-le-Saunier adressa à Georges Hudry un dernier adieu et rappela que sa parfaite conduite lui valut beaucoup de lettres de félicitations au sein de la gendarmerie.

Puis ce fut M. André Grillet, maire de St-Amour, qui se fit l'interprète de la population pour adresser à Mme Georges Hudry et à sa famille ses condoléances les plus sincères.

A 46591

J. Jourdan



96° 17

cription du décès de

Hudry Georges Léon

Extrait des registres de l'Etat. Civil de la commune d'Ain d'Abbe - année 1959. (Département de Constantine)

Le sixième mai mil neuf cent cinquante neuf, à vingt et une heures, Hudry Georges Léon, âgé de trente deux ans, profession de gendarme, domicilié à Ain d'Abbe, né à Saint-Amour (Jura) le six mai mil neuf cent vingt sept, fils de feu Hudry Marc et de Busy Régine, sa veuve, profession de sans, domiciliée à St Amour Paris à Basset Quile, actuellement domiciliée à St Amour Jura, est décédé à Ain d'Abbe. Dressé le neuf mai mil neuf cent cinquante neuf à huit heures, sur la déclaration de Gillion Joannis, âgé de quarante et un ans, profession de gendarme, demeurant à Ain d'Abbe, qui a dit être non parent du défunt, qui, lecture faite, a signé avec Nous Jarry Pierre, Président de la Délégation spéciale et officier de l'Etat civil à Ain d'Abbe. Suivent les signatures.

Pour copie conforme, à Ain d'Abbe le neuf mai mil neuf cent cinquante deux. Paul le Maire, l'Officier de l'Etat Civil, signé: illisible. Présent le six huit mai mil neuf cent cinquante deux, quinze heures, par Nous André Gillet, Maire de Saint-Amour.

COPIE CONFORME AU REGISTRE de L'ETAT-CIVIL SAINT-AMOUR

Le 4 JUIN 2002



Le Maire.
 Pour le Maire
 et par délégation
 Le Secrétaire Général

[Handwritten signature]

ÉTAT DES SERVICES

TABLEAU DE LA GENDARMERIE

CONSTANTINE. - IMP. AUDRINO

N° matricule : **13.153** Nom et prénoms **H U D R Y, Georges, Léon**
 Né le **19 Mars 1927** à **SAINT AMOUR** canton du dit
 département du **Jura**
 fils de **Marc, Henri**, et de **LUSY, Régina, Marie** domiciliés
 à **SAINT AMOUR** département du **Jura** taille d'un mètre **70** centimètres.
~~CÉLIBATAIRE~~ marié ~~à~~ le **5 Juillet 1950** 2 enfants, masculin : **2** féminin : **0**
 Arrivé au corps le **25 Juin 1954 (10° Légion Ter de Gendarmerie)**

SERVICES DANS LES DIVERS CORPS DE TROUPES, ETC.	A	M	J	SERVICES DANS LA GENDARMERIE	A	M	J
<p>-Engagé volontaire provisoire pour 3 ans le..... 2. 3.1946 par devant le suppléant de l'intendance à LONS-LE-SAUNIER au titre du régiment de Sapeurs Pompiers de PARIS. -Dirigé sur ce Corps le dit jour. -Incorporé au Régiment de Sapeurs Pompiers à/c du..... 2. 3.1946 -Arrivé au Corps le..... 4. 3.1946, et Sapeur de 2ème Classe le dit jour. -Contrat ratifié le.....28. 5.1946 conformément à l'avis du Lt-Colonel, Commandant le Régiment de Sapeurs Pompiers n° 1329-46/S.A en date du 21-5-1946. -Nommé Sapeur de 1ère Classe le.....1°. 5.1947 (Ordre du Régiment n° 6847 du 7-5-1947). -Nommé Caporal le.....1°, 7.1947 (Ordre du Régiment n° 9.447 en date du 24-6-1947). ---Passé dans la disponibilité le..... 2. 3.1949 (Fin de contrat) et rayé des contrôles du Corps le dit jour. ---Se retire à SAINT AMOUR - Rue LAMARTINE - (Jura).</p>				<p style="text-align: right;">Report..... 3 - -</p> <p>---Nommé élève garde par Décision Ministerielle n° 36.007/Gend.PSO du..... 6.10.1953 (services comptant du dit jour.) -Affecté à la 10° Légion de Garde Républicaine (Centre d'Instruction de SETIF) ---Rejoint le Centre de Rassemblement de MARSEILLE le..... 4.11.1953 -Embarqué à MARSEILLE le....10.11.1953 -Débarqué à ALGER le.....11.11.1953 ---Titularisé Gendarme le... 4. 6.1954 à compter du..... 4. 3.1954 (Ordre Légion n° 13 du 1er-6-1954). ---Affecté à la 10° Légion Ter de Gendarmerie par avis d'affectation n°1518/2M du 29-5-1954. ---Rayé des contrôles de la 10° Légion de Garde Républicaine le....25. 6.1954 ----Admis dans le Corps des Sous-Officiers de Carrière à compter du..... 6.10.1955 (Ordre Légion n° 102 du 1er-11-1955). ----Décédé le..... 7. 1.1959 dans la soirée à AIN M'LILA (Dépt. de CONSTANTINE) ----Rayé des contrôles de la 10°Légion Ter de Gendarmerie et de l'activité le..... 8. 1.1959 5 3 2 (Avis de décès n°29/2.Mut-10°Légion Ter de Gendarmerie du 8-1-1959).</p>			
A reporter.....	3	-	-	A prêté Serment le. 3 JUIN 1954 devant le Tribunal de 1 ^{re} Instance de SETIF 8 Janvier 1959. TOTAUX au XXXXXXXXXX	8	3	2

CAMPAGNES

En mer 1/2 C. du 10.11.1953
au 11.11.1953

Algérie Gendarmerie C.S du 12.11.1953
au 7. 1.1959

TOTAL des CAMPAGNES au 7 JANVIER 1959 :
5 ANS, 1 MOIS et 27 JOURS.

Service Historique de la Défense
Centre des archives
du personnel militaire
caserne Bernadotte
64023 PAU CEDEX

12 AOUT 2020

BLESSURES :

DE GUERRE	EN SERVICE COMMANDÉ
néant	néant

ACTIONS D'ÉCLAT

néant

**CITATIONS - LETTRES DE FÉLICITATIONS
MENTIONS HONORABLES**

**CITATION à l'ORDRE du REGIMENT de SAPEURS POM-
PIERS de PARIS (n° 195-47 du 18-11-1947)**

***** Le 4 Novembre 1947, porte lance au feu d'atelier de menuiserie, 33 Rue Verguiaud, à PARIS (XIII^e), a fait preuve de courage en attaquant le foyer au plus près, malgré la fumée suffocante, la chaleur rayonnante, intense et la chute de matériaux. A réussi à empêcher la propagation du feu à des bâtiments voisins dangereusement menacés.*****

**FELICITATIONS ECRITES du COMMANDANT de SECTION
N° 1.070/2 en date du 13-12-1954.**

***** Gendarme, a brillamment secondé son Chef de Brigade au cours d'opérations qui, du 10 au 14 Novembre 1954, ont permis l'arrestation de 30 individus faisant partie d'une association ayant pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire français. A efficacement contribué à la récupération d'un nombre important d'armes de guerre détenues par les terroristes.*****

**LETRE de FELICITATIONS du CHEF d'ESCADRON, Cdt.
la COMPAGNIE de GENDARMERIE de CONSTANTINE n°
242/ 2 en date du 17-3-1956.**

***** Gendarme a apporté une aide efficace et soutenue à son Chef de Poste au cours d'une enquête difficile, qui a permis l'arrestation après quatre jours d'efforts continus de quatre complices d'une bande rebelle qui avait incendié un chantier.*****

DÉCORATIONS

FRANÇAISES	ÉTRANGÈRES
-Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN avec agrafe ALGERIE (J.O. du 16-10-1956 - Décret 56.1032 du 12-10-1956).	néant

CERTIFIÉ par Le'Adjudant-Chef RETAILLEAU, Chargé du Service des Effectifs

A Constantine, le 20 Janvier 1959

Le Chef d'Escadron CHARBONNEAU
f.f.d'Adjoint Administratif.



Retailleau

GENDARMERIE NATIONALE

COMMANDEMENT REGIONAL
DE LA GENDARMERIE DE LA
Xème.REGION MILITAIRE

10° LEGION TER DE GENDARMERIE

GROUPEMENT DE CONSTANTINE

COMPAGNIE DE CHATEAUDUN
du-RHUMEL

Tph :0-89

N° 93/2

Chateaudun, le 13 Janvier 1959

 A P P O R T,

Capitaine BOUGEARD, Commandant la Compagnie de
Gendarmerie de Chateaudun-du-Rhumel,

le décès du Gendarme H U D R Y, Georges, de
Brigade de Gendarmerie d'Ain-M'Lila.

O P I E

REFERENCE :- Règlement sur le service de santé - article
68 (B.O.E.M. vol. 80)-
- Note technique n° 7 - n° 233 C/2. - Direc-
tion du Service de santé de la Division de
Constantine en date du 9 Octobre 1955.

Dans la nuit du 6 au 7 Janvier 1959, le Gendarme HUDRY
Georges, de la Brigade d'Ain-M'Lila, a mis fin à ses jours en
se tirant deux balles de pistolet (calibre 11,43) une au des-
sous du sein gauche, l'autre dans la tempe gauche (Ce militai-
re était gaucher).

Il s'est suicidé alors qu'il était alité dans une pièce
de son logement hors caserne, route de Berteaux à AIN-M'LILA.

Commandé de service le 7 Janvier 1959 pour 13 heures,
son Commandant de Brigade ne l'ayant pas vu de la matinée con-
trairement à ses habitudes, l'envoya chercher à son domicile
vers 12 heures, où son cadavre fut découvert.

Le Médecin-Lieutenant GUIDASCI, Roger, Médecin-Chef du
4/10° Régiment d'Artillerie de Marine, constata le décès qui
devait remonter à une douzaine d'heures. Son corps fut trans-
porté le 8 Janvier 1959 à l'Hôpital Militaire de Constantine.

Le Gendarme HUDRY, Georges, a été inhumé provisoirement
le 9 Janvier 1959 au dépositaire du cimetière de Constantine.

Signé : BOUGEARD.

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES
DE DECES DE LA COMMUNE
D'AIN-M'LILA

ACTE DE DECES

N° 1

de H U D R Y Georges, Léon

Le six Janvier mil neuf cent cinquante neuf à vingt et une heure est décédé à AIN-M' LILA, HUDRY Georges, Léon, âgé de trente deux ans, profession Gendarme, domicilié à AIN-M' LILA, né à SAINT AMOUR (département du Jura) le dix neuf Mars mil neuf cent vingt sept, fils de feu HUDRY Marc et de SUSY Régina sa veuve, profession sans, domiciliée à SAINT-AMOUR (département du Jura), marié à BASSET Gisèle actuellement domiciliée à SAINT-AMOUR.

Dressé le neuf Janvier mil neuf cent cinquante neuf à huit heures, sur déclaration à Nous faite par MILLION Joannès, âgé de quarante et un an, profession Adjudant de Gendarmerie, demeurant à AIN-M'LILA, qui dit être non parent du défunt, qui, lecture faite, a signé avec Nous, GARREZ Pierre, Président de la Délégation Spéciale et Officier d'Etat-Civil à AIN-M'LILA.

SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR COPIE CONFORME.

AIN-M'LILA le 14 Janvier 1959

Le Président de

la Délégation Spéciale,
Officier de l'Etat-Civil,



REFERENCE :- Instruction n° 948/PC. 7/EC du 25/9/1946 (B.O.p.p. p. 1797).

GENDARMERIE NATIONALE

10° LEGION TER DE GENDARMERIE

GROUPEMENT DE CONSTANTINE

COMPAGNIE DE CHATEAUDUN DU RHUMEL

/// - I C H E de /// -) _ E N S E I G N E M E N T S

concernant le Gendarme H U D R Y, Georges,
de la Brigade de AIN-M'LILA (Constantine) décédé le 7 Janvier 1959.

N O M : H U D R Y

Prénoms: Georges, Léon

Grade : Gendarme

Affectation : Brigade de Gendarmerie d'AIN-M(LILA (Constantine).

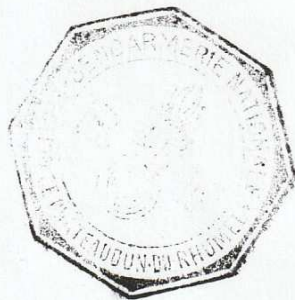
Adresse de la famille et degré de parenté : Anciens abattoirs à SAINT-AMOUR (Jura).
Epouse.

Le corps du Gendarme H U D R Y, Georges se trouve actuellement au dépositoi
re du cimetière de Constantine.

Au cas où son transfert en Métropole aux frais de l'Etat serait autorisé
l'inhumation définitive aurait lieu à SAINT-AMOUR (Jura).

n° 117/2.-

A Chateaudun-du-Rhumel, le 16 Janvier 1959.
Le Capitaine BOUGEARD, Commandant la Compagnie
de Gendarmerie de Chateaudun-du-Rhumel.



A handwritten signature in dark ink, appearing to read "Bougeard", written over the right side of the official stamp.



